

# Une maison à cour de plan méditerranéen de la fin de l'Age du fer à Lattes (l'îlot 9 au IIe s. av. n. è.)

par Dominique Garcia

## 1. Présentation

La zone 9 se trouve à l'ouest de la rue 110, au nord de la rue 114 et au sud de la rue 108, dans la partie sud-ouest du tènement de Saint-Sauveur. Elle couvre une surface à peu près quadrangulaire d'environ 290 m<sup>2</sup> occupée par une maison à cour de plan méditerranéen et par deux ou trois salles probablement indépendantes de cette demeure. Cet îlot 9 résulte de la transformation d'une partie d'un quartier de la ville portuaire de Lattes dans le deuxième quart du IIe s. av. J.-C.

Sa fouille s'est déroulée dans le cadre des travaux de terrain en extension qui nous donnent, en complément des recherches stratigraphiques, une idée de l'organisation urbaine de la cité. Dans un premier temps, nous avons exploré les derniers niveaux d'occupation conservés ; par la suite, nous avons réalisé plusieurs sondages de diverse étendue afin d'affiner les datations et reconnaître les états antérieurs à cette construction originale. La fouille a été effectuée par une équipe de huit à dix fouilleurs pendant deux campagnes de vingt jours en 1988 et en 1989.

Les données archéologiques rassemblées (architecture, stratigraphie et mobilier) ont permis de réaliser une mise en séquence des différentes phases d'occupa-

tion observées que nous avons regroupées dans un diagramme stratigraphique (fig. 1) selon l'organisation suivante :

*Phase 9A* : niveaux remaniés et comblement de la plupart des tranchées d'épierrement (phase postérieure aux Ier-IIe s. de n. è.).

*Phase 9B* : niveaux gallo-romains (Ier s. av.-Ier et IIe s. de n. è.).

*Phase 9C* : phase correspondant à la période 175-125 av. n. è.

*Phase 9D* : niveaux antérieurs à 175 av. n. è.

Les niveaux de la phase 9B ont généralement été arasés lors de la mise en culture de la parcelle et seules les structures enterrées de type fosse ou puits ont été préservées. La création et le début de l'occupation de la maison à cour correspondent à la totalité de la phase 9C. La phase 9D est immédiatement antérieure à la construction de la maison à cour.

La présentation des données architecturales et stratigraphiques de cette maison ainsi que leur analyse constitueront la partie centrale de cette étude. Nous présenterons d'abord l'état initial et, en fin, nous évoquerons les phases postérieures. Nous avons volontairement écarté du cœur de l'étude les données concernant la voirie ; elles trouveront place dans une prochaine livraison de *Lattara*.

## 2. Architecture et stratigraphie (fig. 2)

### 2.1. L'état primitif, la phase 9D

La présentation de cet état architectural est une démarche complexe. En effet, avant la mise en place de la maison à cour, nous avons affaire non pas à un îlot mais, au moins, à trois îlots et à trois espaces de circulation (fig. 3). Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur une lecture des vestiges architecturaux -pour la plupart observés en sondage- et sur quelques éléments que l'urbanisme lattois nous permet de restituer sans risque trop important.

La partie qui semble avoir été la moins modifiée durant la phase 9D est certainement l'aile méridionale de l'îlot. Les limites des secteurs 4, 8 et 9, que nous décrivons plus bas, devaient être les mêmes. Les seules modifications concernent, peut-être, le changement de fonction des pièces 4 et 8 et surtout le secteur 9 qui formait alors une entité architecturale domestique à part entière comme en témoigne notamment un niveau de sol [9157] fonctionnant avec deux aménagements : une fosse (FS577 : creusement = [9158] ; comblement meuble et hétérogène = [9159]) et un foyer construit (FY568 : radier de cailloutis et de



tessons = [9162] ; chape d'argile = [9156]) situé dans l'angle sud-ouest de la pièce. Nous avons donc affaire à un tronçon d'îlot –l'îlot 12– longé au Sud par la rue 114 et au Nord par la rue 111 . Il s'agit d'un quartier d'au moins 58 m de long, perpendiculaire à la rue 100 à laquelle il venait se rattacher au sud de l'îlot 8.

Au Nord de l'îlot 12 aboutissait une ruelle de rang C (rue 111), qui longeait cet îlot. Les traces de la venelle 111 ont été repérées en prospections électro-magnétiques dans la partie orientale du quartier près de la rue 100 à laquelle elle se raccordait. Dans la partie est de ce qui sera l'îlot 9 la rue est marquée par le secteur 7 et son tracé a été parfaitement repéré en sondage dans la partie ouest. Un niveau de fines recharges [9051] correspond à des surfaces de circulation contemporaines de cette phase. Au nord de cette rue, le schéma urbanistique se complique quelque peu avec, notamment, la présence d'une ruelle d'un peu moins de 1 m de large : l'espace 121, perpendiculaire à la venelle 111 et qui se raccordait à elle au sud du secteur 3; le mur MR467 de cet îlot la longeant à l'Ouest. Elle devait ensuite se rattacher à la rue 108 vers le Nord. La réalisation d'un sondage (4,5 x 1,5 m) placé contre le mur MR468, à cheval sur les secteurs 3 et 5, a permis de bien observer cet espace de circulation limité par le mur MR468 et un autre mur (MR484) qui lui était parallèle. De plus, le sondage a permis de mettre au jour la tranchée consécutive à l'épierrement du mur antérieur à MR467, qui faisait angle avec le mur MR484. Un autre sondage réalisé dans le secteur 5, à l'extrémité ouest du mur MR428, a permis de mettre en évidence l'existence du mur MR485, qui vient buter au Nord contre le mur MR428. Ce mur, parallèle au MR 467, limite la ruelle 121. L'extension vers le secteur 5 du sondage placé dans l'angle sud-est du secteur 3 a permis de reconnaître l'angle du mur MR485 dans l'alignement des murs MR454 et MR484.

Vers l'Est, la ruelle 121 marquait l'extrémité de deux îlots : les îlots 11 et 8 qui, à l'origine, avaient donc une longueur d'environ 48 m. L'îlot 11 était limité au Sud par la rue 111 et au Nord par la rue 109. Il

avait une largeur relativement stable d'environ 4,8 m. Vers l'Ouest, son tracé et son raccordement avec la rue 100 ont été repérés par prospections électro-magnétiques. Au Nord, il se terminait par deux pièces quadrangulaires : d'une part, l'espace qu'occupera par la suite –sans en modifier l'aspect– le secteur 6, avec probablement une porte au Nord et, d'autre part, une pièce recouverte plus tard par la cour 5 et limitée au Nord par le mur MR485 qui a été repéré en sondage. Le second îlot limité à l'Ouest par la ruelle 121 correspond à l'ancien tracé de l'îlot 8 (phase 8D2). Cet îlot était limité au Nord par la rue 108 et au Sud par la ruelle 109. Le mur de façade sur la 108 ne semble pas avoir été modifié : il s'agirait des murs MR405 et MR431. Les sondages ont montré que ces murs étaient profondément fondés, sauf la partie occidentale du mur MR431, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit bien d'un tronçon édifié lors de l'aménagement de la maison à cour. Dans la partie que nous étudions, les limites méridionales de l'îlot sont plus difficiles à définir. Un seul indice peu nous guider : il s'agit de l'arrachement méridional du mur MR562 qui formait le départ d'un angle. A partir de ce mur et vers l'Ouest, le nombre (sans doute 2...), les dimensions (l. = 4,3 m...) et la fonction des pièces sont difficiles à établir avec certitude. La ruelle 109 qui séparait ces îlots avait, dans ce secteur, une largeur inférieure à 0,9 m, soit guère moins de sa largeur au niveau de son raccordement avec la rue 100.

A l'Ouest de ruelle 121, on devait rencontrer un nouvel îlot marqué par un secteur limité au Sud par la ruelle 111 et au Nord par la rue 108, soit un espace oblong large de 7,5 m et profond de 3,5 m. Il s'agit de la première pièce d'un îlot sans nul doute orienté Est-Ouest. Ce quartier permettait de rattraper, en occupant l'espace de deux îlots et d'une venelle, la tendance au rétrécissement des structures d'habitat et de circulation qu'accuse l'urbanisme lattois vers l'Ouest.

## 2.2. La maison à cour (Phase 9C) (fig. 4)

Sept espaces (secteurs 1, 2, 3, 5, 6, 7 et

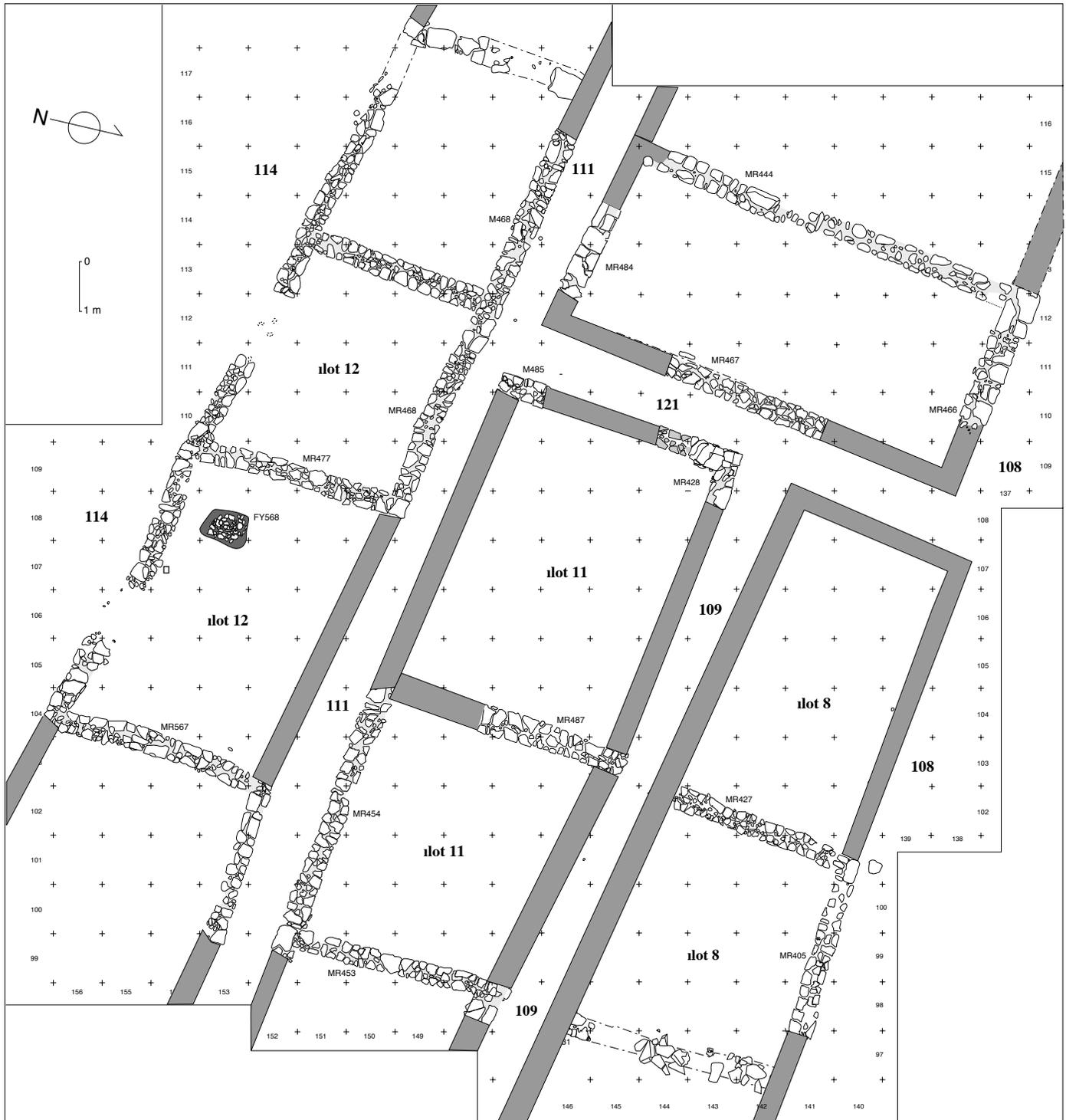
9) peuvent être rattachés à cette maison ; deux autres (secteurs 4 et 8) pourraient peut-être y être associés.

L'accès à la maison pouvait se faire par deux endroits : une entrée certainement principale (secteur 9) et un couloir de service (secteur 7). Tous les deux aboutissent à une cour, vaste espace non couvert placé au centre du quartier et en façade de la maison. Les différentes pièces de la demeure sont placées sur les ailes est, nord et ouest. A l'Est, on trouve une pièce (secteur 6) qui était probablement destinée à la prise des repas. De cet espace, une porte donne accès à la cuisine qui occupe l'angle nord-est de la maison. Face au Sud, on trouve une grande pièce (secteur 2) qui ouvre par deux portes sur la cour. La fonction de cet espace pose problème : s'agit-il d'un véritable espace unique, pièce de séjour ou de réception ? Ou faut-il plutôt imaginer que la pièce 2 était coupée en deux par une paroi en matériaux périssables et faisait office de séjour, réception ou chambre ? L'aile occidentale, quant à elle, était occupée par une grande et unique pièce (secteur 3) dont la fonction n'est pas assurée; le peu d'aménagement retrouvé incite à y voir un grenier, une resserre voire une étable, mais on écartera, vu la nature de la stratigraphie, l'hypothèse d'un jardin. Au Sud, les secteurs 4 et 8 ouvrent sur la ruelle 114. On ne pouvait y accéder de la cour et ils étaient indépendants de la maison. Leur fouille n'a cependant pas livré les classiques aménagements domestiques qui inciteraient à les rapprocher des unités domestiques protohistoriques traditionnelles; la pièce 8 pourrait bien être un grenier comme semble l'indiquer la présence d'une épaisse couche de sable généralement rencontrée à Lattes dans des pièces ayant cette fonction.

### 2.2.1. Secteur 1

Le Secteur 1 se situe dans l'angle nord/est de l'îlot 9. Il est bordé au Nord et à l'Est par deux espaces de circulation : les rues 108 et 110. La pièce 1 est une cellule quadrangulaire dont la forme se rapproche de celle d'un trapèze. Sa surface est d'un peu plus de 22,5 m<sup>2</sup>. Elle est limitée par





• 3 : État restitué des quartiers antérieurs à l'îlot 9.

quatre murs dont seuls les solins, constitués de pierres calcaires non taillées de module moyen et liées à la terre, sont conservés : MR405 au Nord, MR431 à l'Est, MR426 et MR463 au Sud (séparés par une porte large de 1,5 m) et MR427 à l'Ouest. Le sol fouillé le plus ancien [9129] se caractérise par une couche argileuse blanche contenant des fragments d'adobes (fig. 5). Sur ce niveau de sol a été aménagé un grand foyer sub-quadrangulaire [FY561] qui occupe le quart nord/est de la pièce (2,20 x 2,50 m). Il est bâti en butée dans l'angle. Sa sole [9150], rubéfiée, accuse un pendage vers le Sud (fig. 6). Sur cette sole et contre le mur MR405 ont été aménagés deux massifs en blocs de calcaire liés à la terre. Le premier est placé dans l'angle nord-ouest de la pièce ; il a une largeur de 1 m, une profondeur de 1,25 m et une hauteur de 0,45 m. Le second est situé à 0,7 m du premier ; il est formé d'un mur de 0,4 de large, de 1,25 m de profondeur et présente une hauteur de 0,45 m. Il pourrait s'agir d'un support de plaque ou de grill, servant à isoler aliments ou ustensiles de cuisson de la flamme (fig. 7). Ce n'est pas la seule structure de combustion rencontrée sur ce niveau : plusieurs foyers lenticulaires, de forme sub-circulaire, marquent la surface du sol –par exemple les foyers [9113] et [9132 = FY565], au centre de la pièce, qui pourraient correspondre à des emplacements de cloches mobiles – mais aussi un foyer en creux, de forme allongée [FY580], situé dans l'angle nord-est de la pièce.

Une fosse perce le sol entre le foyer [FY561] et le mur ouest [MR 427]. Il s'agit d'une structure [FS 552] de forme circulaire (50 cm de diam.), à bord en pente et fond concave, d'une vingtaine de centimètres de profondeur et comblée d'un limon contenant [FS552] des déchets culinaires (os,...). Contre le mur est (MR 431) se trouve une banquette basse construite en petits blocs calcaires liés à la terre, longue de 3 m et large de 0,40 m. Il s'agit probablement de la réutilisation d'un mur ancien (MR 562). Ce niveau de sol est recouvert par un remblai [9130] qui contient de nombreuses cendres pouvant correspondre à des balayages du foyer.

Ces niveaux sont oblitérés par plusieurs recharges de terre successives (notamment [9131] et [9133]) sur la surface desquelles sont parfois visibles des foyers lenticulaires (FY565 sur [9131]). La fonction de cette pièce comme cuisine ne fait aucun doute ; toutes les activités y sont particulièrement bien représentées : stockage des denrées –dans de grands vases comme en témoigne la présence de fragments de dolia, sur la banquette située à l'Est–, préparation des repas –peut-être dans la partie sud-ouest–, cuisson d'aliments selon diverses méthodes, et découpe, comme l'atteste la présence d'ossements...

### 2.2.2. *Le Secteur 2*

Le Secteur 2 se trouve dans le prolongement occidental du Secteur 1. Il est bordé au Nord par la rue 108. C'est un espace quadrangulaire, proche du rectangle (4,50 x 7,60 m.), d'une surface légèrement supérieure à 34 m<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par le mur MR431, à l'Est par le mur MR27, au Sud, en partie par le mur MR428 et à l'Ouest par le mur MR467. A l'exception de ce dernier, largement épierré, les solins des murs sont au moins partiellement conservés ; ils sont formés d'un appareil irrégulier de petits blocs calcaires non taillés. Sur le plan, la façade sud apparaît percée en trois endroits : si les deux ouvertures ouest [9060 = seuil ouest ; 9061 = seuil est] correspondent à des portes (la plus orientale est bouchée [9115] dans un second temps), l'ouverture observée entre le mur MR428 et le mur MR467 résulte des nombreuses modifications architecturales qu'a subi ce quartier et sur lesquelles nous reviendrons en conclusion. Cette ouverture devait alors être bouchée pendant l'occupation de la maison, comme l'indique la différence de sédiments d'une pièce à l'autre (effet de paroi). On peut imaginer une obstruction réalisée en terre ou dans une matière périssable. Un dé [9050] formé de blocs de calcaire a été placé contre le parement interne du mur MR428, à son extrémité ouest : ce pourrait être une base de pilier ou un contrefort venant renforcer ce mur qui a subi de nombreuses transformations.

Ces structures architecturales sont en relation avec une couche compacte et homogène, de nature argilo-limoneuse [9121], épaisse de quelques centimètres et marquée par la présence d'un petit amas de tessons d'amphores massaliotes et de dolium [9028]. Ce niveau recouvre un remblai [9123-9125] dont le seul aménagement notable est un radier de foyer construit, de forme circulaire et de 0,5 m de diamètre [9122], formé de tessons d'amphore posés face convexe vers le haut. Le dernier remblai repose sur une couche [9135] dont le niveau supérieur a été utilisé comme sol. Elle est constituée d'une recharge formée de fragments d'adobes (effondrement d'une élévation ?). Cet u.s. reposait elle-même sur un autre niveau [9136] observé uniquement au fond d'une fosse mais très probablement antérieur à l'état de fonctionnement de la maison à cour. Cette pièce placée au centre de la demeure donne vers le Sud et n'a pas livré d'aménagements remarquables, excepté le foyer; elle pourrait correspondre à une chambre à coucher ou, éventuellement, à une salle de réception, ou encore les deux. En effet, l'analyse micromorphologique réalisée par C. Cammas (cf. résultats dans ce volume) permet de supposer une utilisation différente des deux parties de la pièce (ou des deux demi-pièces séparées par une cloison en matériaux périssables) : la partie orientale est vierge de constituants anthropiques (charbon de bois, traces de céramique...); alors que la partie occidentale possède un sol de nature identique mais qui révèle un passage plus intensif et la présence de rejets domestiques.

### 2.2.3. *Le Secteur 3*

Le Secteur 3 constitue la partie ouest de l'îlot 9. C'est un espace rectangulaire (9,60 x 3,30 m) d'un peu plus de 31,4 m<sup>2</sup> dont un des côtés les plus étroits fait façade sur la rue 108. Il est limité au Nord par le mur MR466 en appareil irrégulier partiellement épierré; à l'Est par le mur MR467 dont seules les fondations sont conservées et qui est séparé du mur MR466 par un drain; au Sud par le mur MR468; et à l'Ouest par le mur MR444.



Une porte dont la largeur ne peut être estimée était ouverte dans la partie sud du mur MR467, comme en témoigne la présence d'un piédroit.

Après un décapage de surface [9000] d'une vingtaine de centimètres, nous avons mis au jour un niveau de sol d'occupation [9001] constitué d'un sédiment compact de nature argileuse. Ce niveau occupait toute la surface de la pièce à l'exception d'une petite bande contre le mur sud (MR468) où est localisé un drain (CN469). Ce dernier est constitué de deux séries de blocs débités en lauze et plantés de chant [9011 et 9041], calés par des pierres et des tessons [9059] contenant un bourrage de cailloutis et de graviers dans la partie supérieure [9012]. Le tout repose sur une strate plus argileuse [9040] (fig. 8). Ce drain a été notamment creusé dans un remblai [9013] qui se trouve sous le niveau de sol [9001] ; selon les observations effectuées en coupe, il perce ensuite diverses couches [9042 et 9044 à 9049]. Cet aménagement particulièrement soigné devait permettre l'évacuation des eaux qui devaient buter contre la façade ouest de la pièce, à l'emplacement du tracé de l'ancienne ruelle 111. Dans l'angle nord-est de la pièce, à 1 m du mur MR466, se trouvait un foyer lenticulaire (FY463), sub-circulaire, d'environ 30 cm de diamètre. La fonction de cet espace est loin d'être assurée, mais il est plus facile d'imaginer une zone à vocation agricole (grenier, étable..) qu'une pièce de vie peu compatible avec la présence du drain non couvert. L'absence de constituants d'origine anthropique révélé par l'analyse micromorphologique plaide pour un sol construit (remblai à base d'adobes), peu occupé, qui fonctionnerait assez bien avec une pièce de stockage.

#### 2.2.4. Le Secteur 4

Le Secteur 4 est une cellule de forme sub-rectangulaire (3,60 x 4,50 m) orientée Est-Ouest, appuyée au Secteur 3. Son ouverture donne sur la rue 114, orientée Est/Ouest, et sa surface dépasse 16 m<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par le mur MR468, à l'Est par le mur MR550, au Sud par le mur



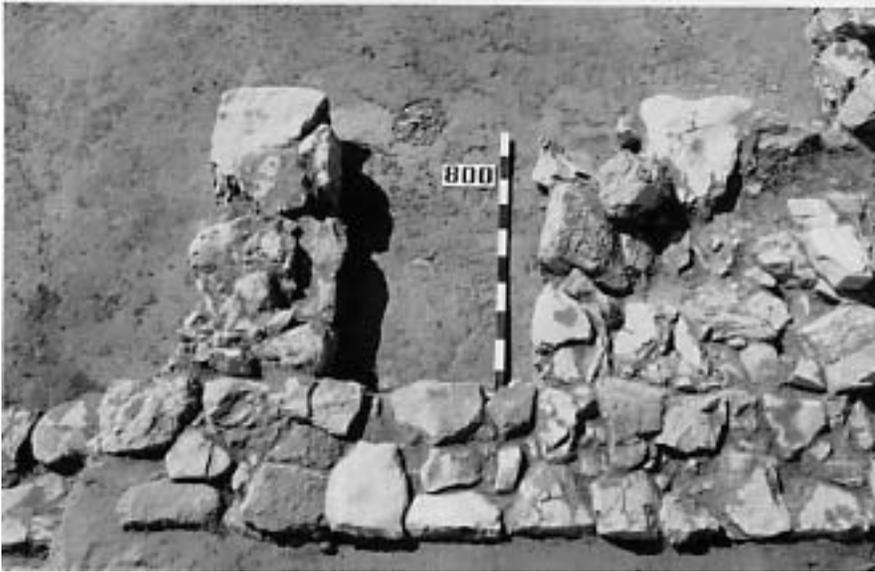
• 5 : Vue générale de la pièce 1 prise de l'Est (cl. Chr. Maccotta).



• 6 : Sole du grand foyer FY561; vue prise de l'Est (cl. J.-Cl. Roux).

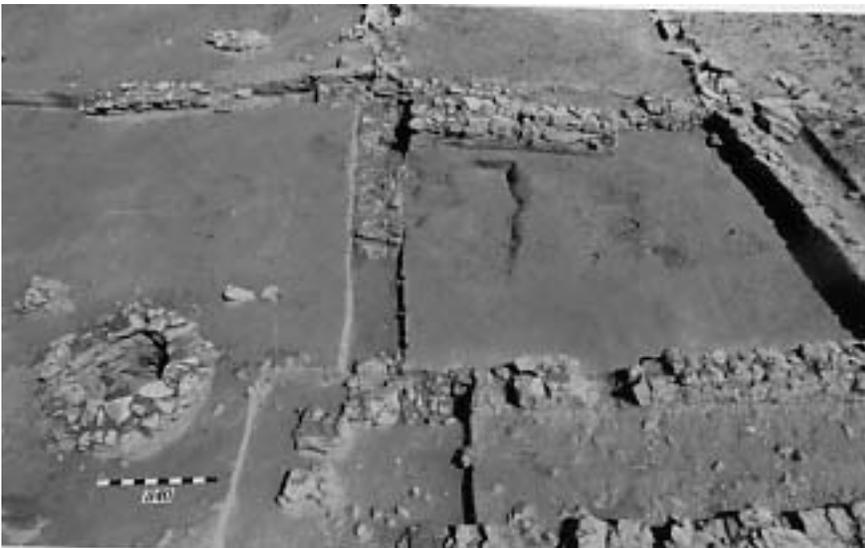
MR476 (élévation : [9037]) —coupé dans sa partie ouest par une porte (PR496) de 1 m de large, qui a été bouchée par des blocs de pierre calcaire [9087]—, et à l'Ouest par le mur MR584 en partie épiercé. Le niveau supérieur est marqué par la

présence d'un remblai sablo-limoneux [9025] dans lequel a été retrouvé un amas de tessons (dépotoir) dans la partie méridionale de la pièce [9031]. Cette recharge repose sur un niveau de sol [9088 et 9141] sali par de nombreuses taches cendreuse



- 8 : Le drain CN469 dans la partie occidentale du secteur 3 (cl. D. Garcia).

- 7 : Vue verticale du foyer FY561 (cl. Chr. Maccotta).



- 9 : Vue générale du couloir de service (au centre et au premier plan la SB495) et de la salle de séjour (secteur 1, au second plan); vue prise du Sud (cl. J.-Cl. Roux).

en surface. Son emplacement et surtout la couche très sableuse feraient de cette pièce un lieu adapté au stockage, mais il faut avouer que les indices manquent pour définir sa fonction exacte.

### 2.2.5. Le Secteur 5

La pièce 5 se situe au centre de l'îlot 9. C'est un espace non couvert de forme subrectangulaire d'environ 42 m<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par le mur MR428 (percé de deux portes déjà décrites), à l'Est par l'accès au secteur 7 et le mur MR487 (percé à son

extrémité sud d'une porte [PR473] d'1,75 m de large, sans seuil construit), au Sud par le mur MR468 et par une large ouverture (2,50 m) vers le Secteur 9, et à l'Ouest par le mur MR467. Après le décapage de surface effectué par les ouvriers [9000 et 9018], un niveau de remblai, compact et homogène, de terre jaune a été mis à nu [9003]. Cet espace apparaît comme un lieu sain, sans traces d'activité et convenablement entretenu. Les différents caractères micromorphologiques du sol discernés par Cécilia Cammas (cf. l'article de ce chercheur dans cette livraison de

*Lattara*) confirme l'interprétation de ce secteur comme espace extérieur. L'accès au Secteur 7 est marqué au sol par la présence d'une construction [SB495] se présentant sous la forme d'un parement composé de blocs calcaires [9075] retenant le remblai de sol de la cour et réservant un espace central d'une quinzaine de centimètres. Cet aménagement semble destiné à canaliser les eaux de ruissellement de la cour vers la ruelle/couloir de service (Secteur 7) et éviter ainsi toute dégradation du sol de la cour (fig. 9).

### 2.2.6. Le Secteur 6

La pièce 6 est un espace quadrangulaire proche du carré (4,50 x 4,80 m). Sa surface atteint presque 22 m<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par le mur MR463 percé d'une porte, déjà décrite et qui permet la communication avec le Secteur 1, à l'Est par le mur MR453, au Sud par le mur MR454 et à l'Ouest par le mur MR487 dans lequel s'ouvre une porte (PR473) qui donne sur le Secteur 5. Sous un niveau de remblai partiellement conservé [9039], nous avons mis au jour une sédimentation de sol argileuse [9030] sur laquelle était visible un foyer lenticulaire (FY 464) placé au centre de la pièce, à 1,70 m du mur nord. Ce niveau repose sur une couche [9080] partiellement conservée sur laquelle sont visibles plusieurs aménagements : un dépôt [9089] en fosse constitué de demi-coquilles de cardium et d'un couteau en fer (FS582), plusieurs foyers lenticulaires dont un (FY506) placé vers le centre et deux fosses (FS498) profondes de 3 cm, placées à 0,40 m du mur MR453 (fig. 10). Ce sol repose sur un remblai qui n'a pas été fouillé. Placée entre le couloir de service et la cuisine à laquelle elle a directement accès, cette pièce semble avoir eu une fonction de salle à manger. L'analyse micromorphologique du prélèvement du niveau de sol réalisé à proximité du mur sud révèle une intégration très faible de constituants anthropiques de taille réduite qui résulte probablement d'un entretien régulier (balayage) ou d'un sol sous couverture. Dans ce dernier cas on pourrait imaginer la présence d'une banquette, d'un tapis ou d'une peau placée contre au moins un des murs de la pièce.

On peut rappeler à cette occasion le texte de Diodore de Sicile (V, 26) parlant des Gaulois qui "mangent tous assis non sur des sièges mais par terre, usant, en guise de tapis, des peaux de loups ou de chiens".

### 2.2.7. Le Secteur 7

Le Secteur 7 est un espace non couvert de forme allongée (largeur d'environ 1 m) dont l'extrémité est n'est pas connue (par-



• 10 : Vue générale du secteur 6 prise de l'Est (cl. J.-Cl. Roux).

tie non fouillée). Il est limité au Nord par le mur MR454 qui le sépare du Secteur 6, au Sud par le mur MR472 qui le sépare du Secteur 9 et à l'Est, par la structure CN497 qui le sépare du Secteur 5. Dans l'état récent, c'est un couloir de service qui donne sur la cour (S.6) ; dans un état ancien, c'est une ruelle orientée E/O qui sépare deux îlots.

Sous le niveau de décapage [9018] effectué par les ouvriers, nous avons mis au jour un niveau d'utilisation en relation avec l'état de la maison à cour [9032].

### 2.2.8. Le Secteur 8

Le Secteur 8 est une cellule de forme sub-rectangulaire (3,50 x 4,20 m; soit 14,7 m<sup>2</sup>) orientée Est/Ouest, appuyé au Secteur 5, à l'Est du Secteur 4. Sa surface avoisine 15 m<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par le mur MR468, à l'Est par le mur MR477, au Sud par le mur MR496 et à l'Ouest par le mur MR550. Son ouverture [9085], centrale, donne sur la rue 114 (orientée Est/Ouest). Après le décapage de surface effectué par les ouvriers [9138] a été mis en évidence un niveau de sol [9144] composé d'une fine couche d'argile sans trace visible d'aménagement. Aucun témoin d'utilisation spécifique n'a été relevé et, de ce fait,

aucune fonction ne peut être attribuée avec certitude à cet espace.

### 2.2.9. Le Secteur 9

Cet espace est situé entre les Secteurs 5 et 6 (au Nord) et la Rue 114 (au Sud). Il a une forme sub-rectangulaire (5,7 x 4,25 m) et une surface d'environ 24 m<sup>2</sup>. Ce Secteur est limité au Nord par le mur MR472, ouvert dans sa partie occidentale par un large passage (2,5 m) vers le Secteur 5; à l'Est par le mur MR567, au Sud par le mur MR566 (épierré en son centre sur 3 m) et à l'Ouest par le mur MR477. Après le décapage effectué par les ouvriers [9134], nous avons mis au jour une couche limoneuse [9151] recouvrant un niveau de sol très compact [9154]. Nous sommes bien dans une zone intermédiaire, lieu de passage privilégié entre les rues 114 et 115, d'une part, et la cour de la maison d'autre part. L'analyse micromorphologique réalisée par C. Cammas révèle un faciès extérieur ; ce passage n'aurait donc pas été couvert.

### 2.2.10. Les accès et la circulation dans la maison (fig. 11)

Si l'on entrait par l'entrée principale

- 11 : Evocation volumétrique de la maison de plan méditerranéen (Zone 9, phase C).

–porche, vestibule ou simplement large espace de circulation non couvert– on accédait dans la cour en ayant en face de soi la façade de la pièce 2 (réception, chambre ?), à gauche la salle à manger (pièce 6) et à droite, plus en retrait, l'espace 3 ; la cuisine n'était ni visible, ni accessible directement.

Si l'on venait de la ruelle 111 –le couloir de service 7– on avait en face de soi l'espace 3 et à sa droite la salle à manger (pièce 6). Comme nous l'avons vu seules deux pièces communiquaient directement entre elles : la cuisine et la salle à manger. Si les ouvertures retrouvées répondent à une disposition logique, force est de constater qu'aucune ne possède un système de fermeture ayant laissé des traces et qu'aucune ne révèle un seuil construit.

On peut imaginer des systèmes de fermeture rudimentaires, mais également une absence totale de porte ; dans l'Égypte (Husson 1983, 96-97) ou la Grèce antique (Martin 1965, 21), on sait qu'il existait des maisons "sans porte" et que les portes étaient un des signes d'une maison cosue, certains contrats de location comportaient une clause de restitution des portes "qui y sont fixées" et des clés à l'expiration du bail, comme s'il s'agissait d'un mobilier.

### 2.2.11 La toiture

L'étude de la toiture, mode et matériaux de construction, ne peut que reposer sur des hypothèses. L'absence totale de céramique architecturale dans les niveaux de remblai et de destruction nous interdit d'imaginer une couverture en tuiles. La datation haute de la maison laissait présager ce type de constat.

En effet, sur les sites indigènes gaulois, les tuiles ne sont pas utilisées avant 50 av. n. è. ; les découvertes les plus anciennes sont celles des *fana* de Nages et de Roque-de-Viou (Gard) (Py 1992) et de la salle hypostyle d'Ensérune (Hérault) (Garcia 1992, 40-41). Même en milieu hellénisé, les terres cuites architecturales sont très rares : quelques éléments sont attestés à Marseille, Olbia ou Lattes, mais il s'agit bien souvent d'éléments de canalisation

plus que d'éléments de couverture. Vitruve (II, 1) ne parle-t-il pas au Ier s. av. n. è. des maisons de Marseille couvertes de terre grasse pétrie avec de la paille ? Il semble qu'il faille imaginer pour cette maison soit un toit en terre, soit un toit en matière végétale –roseaux des marais ou autre–. Cette couverture pouvait être soit en terrasse soit accuser un pendage plus ou moins accentué : aucun indice ne permet de trancher d'autant plus que l'architecture traditionnelle de Méditerranée occidentale, d'Espagne ou Afrique du Nord présente tous les cas de figures.

Dans la restitution volumétrique que nous proposons (fig. 11), nous avons opté pour un toit en matériaux périssables accusant un pendage de 20 %; il s'agit là d'une hypothèse parmi d'autres.

Un point essentiel est celui de l'évacuation des eaux de pluies; il ordonne une orientation rationnelle des pans de la toiture quelque soit le degré d'inclinaison de ces derniers. Sur ce point également, nous ne pouvons rester qu'au stade des hypothèses : seulement deux pièces n'acceptent qu'une solution logique. Il s'agit des pièces 3 et 4.

Pour la pièce 3, seule une évacuation des eaux vers l'Ouest est possible, et évite de provoquer des infiltrations au niveau du mur commun avec la salle 2. Pour la pièce 4, qui est entourée sur trois côtés par d'autres pièces, la seule évacuation envisageable est vers le Sud. Pour les autres pièces, nous avons chaque fois deux solutions probables dont une semble plus logique. Pour la pièce 1, l'eau pouvait être rejetée vers l'Est dans la rue 110 ou plus vraisemblablement vers le Nord dans la rue 109. Pour la pièce 2, cette dernière formule paraît la mieux adaptée, mais un rejet des eaux vers la cour est toujours possible.

Pour la pièce 6, soit l'évacuation se faisait encore dans la cour, soit d'une manière plus logique vers le drain au Sud. Pour la pièce 8, soit directement dans la cour, soit dans la rue 114 vers le Sud. Si l'on imagine que le souci principal des habitants de la maison était de se débarrasser le plus efficacement possible des eaux de pluie et de conserver la cour dans un état

convenable, il ne reste plus qu'une solution par pièce soit : un pendage vers le Nord pour les pièces 1 et 2, vers l'Ouest pour la pièce 3, vers le Sud pour les pièces 4, 6 et 8.

### 2.2.12 L'insertion dans la trame urbaine

L'emplacement de cette maison, en regard de la partie de la ville que nous connaissons (soit guère plus d'un dixième de la *Lattara* du IIe s.), nous paraît tout à fait propice. Si cette demeure est en retrait des nuisances des deux grandes artères lattoises, les rues 100 et 116, elle n'est pas pour autant isolée car une rue de rang B (la rue 115) aboutit directement dans l'axe du vestibule ; en outre, elle est bordée au Nord et au Sud par deux autres rues de même rang. Elle se trouve au cœur de la "vieille ville", centre historique de Lattes et surtout lieu le plus élevé, donc le plus isolé des remontées d'eau. Mais c'est également, sans doute, l'existence dans le schéma urbanistique lattois d'un point de convergence d'axes de circulation secondaires qui a autorisé l'implantation de cette maison sans modifications profondes des aménagements voisins. L'allure générale de l'édifice, son plan de masse et les matériaux utilisés ne devaient pas faire ressortir sensiblement cette bâtisse dans le paysage urbain lattois : espace exceptionnel par sa conception et sa surface, il ne devait guère l'être par son aspect extérieur.

### 2.2.13. Durée de vie

Le mobilier livré par la fouille témoigne d'une occupation de cette maison dès les années 175 av. n. è. La quasi-totalité des u.s. à mobilier se rattache à la période 175-125 av. J.-C., soit la phase 9C. Il ne semble pas que l'habitation ait vécu dans cet état plus d'une ou deux générations. Des murs retrouvés en surface, et qui sont de facture protohistorique, indiquent une nouvelle transformation du quartier probablement avant le début ou le milieu du Ier s. av. n. è.



• 12 : Vue générale de la zone 9 en fin de fouille (cl. J.-Cl. Roux).

#### 2.2.14. Commentaires et comparaisons

Dans cette maison, trois aspects originaux se dégagent et méritent comparaisons : la présence d'une cour, la spécialisation des pièces, et enfin l'originalité du plan.

Dans l'habitat préromain méridional de tradition indigène, la présence de cour associée à une unité domestique est relativement rare. Elle est cependant attestée par un espace de 33,6 m<sup>2</sup> dès le milieu du Ve s. au Cayla de Mailhac dans l'Aude (Louis, Taffanel 1955, 121-122). A Pech-Maho, dans le même département, la maison 58 comporte une cour de dimensions identiques (Solier 1979, 56-57) ; elle est bien séparée de la rue par un mur de clôture et est percée d'une porte. D'autres cours sont connues sur l'oppidum du Moulin à Peyrac-de-Mer (Solier, Fabre 1969, 86-96), mais elles ont des dimensions beaucoup plus petites (env. 11 m<sup>2</sup>). En Languedoc oriental et en Provence rhodanienne, on ne connaît pas pour l'instant

de cour domestique avant le deuxième Age du fer, si ce n'est sur l'oppidum du Plan-de-la-Tour à Gailhan (Gard), au Ve s., où plusieurs maisons en ordre lâche en possèdent une dont la surface utile ne dépasse pas 12 m<sup>2</sup> (Dedet 1987, 99-125). A Lattes, seuls le secteur 1B de la maison occidentale de l'îlot 7 (Lopez, dans ce volume) et le secteur 12 de l'îlot 1B (fouille J.-Cl. Roux) peuvent être interprétés au IV<sup>e</sup> s. av. n. è. comme des cours fermées. Il convient de noter que ces cours de tradition protohistorique –et à la différence de la cour de l'îlot 9– ne sont que le prolongement immédiat de la maison ; en effet, chacune d'entre elle a livré des aménagements témoignant d'activités domestiques, pour la préparation des repas notamment. De plus, elles servent d'espace dépôtier comme le reflètent les stratigraphies dans lesquelles apparaissent niveaux de vidanges de foyers et couches de rejets de déchets alimentaires. Il ne s'agit pas là d'une solution architecturale typiquement gauloise ; ce type composé d'une, deux ou trois pièces ouvrant directement sur un espace extérieur clos n'est

pas sans évoquer des plans de demeures grecques à *pastàs* d'époque archaïque (cf. Pesando 1989, 63-64 et fig. 27).

Pratiquement tous les secteurs fouillés dans la maison de l'îlot 9 ont livré suffisamment d'indices pour que l'on puisse leur attribuer une fonction : cuisine, salle à manger, séjour/couchage, cour, vestibule... Une telle spécialisation de l'espace domestique est totalement inconnue dans l'habitat protohistorique traditionnel où la majorité des activités, et souvent la totalité, se déroule dans une seule et unique pièce dont la surface ne dépasse pas, en général, la surface moyenne de l'une des pièces de la maison de l'îlot 9. Lorsque, dans l'habitat protohistorique, on rencontre une maison à pièces multiples, ce sont souvent des activités spécialisées (stockage, artisanat...) que l'on retrouve isolées par rapport à l'espace domestique à proprement parler qui se trouve souvent limité à une ou deux pièces. A Lattes, la seule habitation qui ne semble pas suivre cette règle est la maison 1 de l'îlot 3 (*Lattara* 3, 113-150) dans sa phase du dernier quart du III<sup>e</sup> s. : sur une surface d'occupation de 151 m<sup>2</sup> hors tout sont regroupées une pièce de service, deux pièces d'apparat et une salle à manger.

Ces éléments de comparaison montrent bien qu'il ne faut pas chercher une origine indigène au plan de la maison de l'îlot 9. Sa surface couverte s'élève à 110 m<sup>2</sup> et sa surface totale utile –les secteur 4 et 8 exclus– à 182 m<sup>2</sup> pour une emprise totale au sol de 254 m<sup>2</sup>, au sein d'un îlot de 299 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une vaste demeure à l'échelle de l'habitat indigène mais d'une maison relativement modeste si on la compare aux demeures grecques urbaines de la même période (Pesando 1989, 193 *et sq.*) ; elle serait plus proche de la surface des fermes hellénistiques (Greco, Torelli 1983, 299-304 et fig. 122 ; Pesando 1989, 150-155, fig. 49). La disposition des pièces est semblable à celle reconnue dans le monde classique : en Grèce, Xénophon (*Mémoires*, III, 8, 8 sq.) et Aristote (*Économiques*, 1, 6, 7) préconisaient la disposition des pièces de vie face au Sud et de nombreux exemples sont attestés notamment à Athènes, Délos ou Olynthe (Martin

1974, 225, 227-228, 240). L'ouverture de la salle à manger vers l'Ouest permet de bénéficier d'un maximum de lumière le soir, comme le recommande Vitruve (VI, 6) pour les "pièces d'hiver"; la cuisine dans l'angle nord-est de la maison occupait le secteur le plus froid et autorisait une évacuation des eaux usées vers la rue; à l'Ouest le secteur 3 –grenier ou resserre-s'ouvrait vers l'Orient.

De fait, l'influence du monde méditerranéen –grec ou italique– semble évident pour cette demeure. Mais il paraît difficile de trancher pour une des deux origines; l'architecture –et certainement plus encore l'architecture domestique– est un domaine où l'adoption d'une solution revêt un caractère culturel mais également social très fort et les propos récemment tenus à Marseille par P. Gros ne peuvent qu'inciter à la prudence (Gros 1992, 370-372).

En Gaule, les maisons à cour à trois ailes ne sont pas très nombreuses et toutes sont postérieures à celle de Lattes. A Glanum, dans la quartier nord/ouest, la "Maison des antes" est construite en grand appareil hellénistique qui est caractéristique, selon H. Rolland, de Glanum I, c'est à dire du IIe s. av. n. è. Sa surface totale est de 559,6 m<sup>2</sup>, sans compter des annexes occupant près de 80 m<sup>2</sup> (Bouet 1986).

Les pièces se disposent, comme à Lattes, à l'Ouest, au Nord et à l'Est autour d'une cour, et l'entrée se fait de la rue par un vestibule. A Ensérune, seule la maison A de l'insula X (Gallet de Santerre 1968) présente un plan clair qui peut être rapproché de celui de la maison lattoise. Elle a une surface totale de 475 m<sup>2</sup> et elle aussi est munie d'un portique. Sa construction est à dater au plus tôt des années 40/30 av. n. è.

Les exemples appartenant à l'extrême fin du Ier s. av. n. è. et au début du Ier s. de n. è. sont plus nombreux : on citera l'état 1B de la Maison des dieux océans à Saint-Romain-en-Gal (vers 20 av.) et les maisons d'Ambrussum (Fiches 1986) notamment la Maison A, construite vers 40 ap. J.-C.

On notera que ce type à trois ailes est le premier à apparaître en Gaule (Bouet

1986,73) au IIe s. av. J.-C., les maisons à deux ailes apparaissant au Ier s. av. J.-C. à Glanum, et les maisons à une aile dans les années 30 av. J.-C. à Ambrussum.

En règle générale, avant la création de la Narbonnaise et dans le monde indigène, on ne peut guère citer que Glanum et maintenant Lattes comme centres urbains possédant des habitations de type méditerranéen. En Gaule, dans les colonies grecques, si les maisons de Marseille et d'Agde sont mal connues, celles d'Olbiade-Provence se rattachent au type à *pastas* (Bouet 1986). Dans les villes hellénisées, comme Arles ou Béziers, des maisons à cour ont été repérées dès le Ve s. av., mais leur plan n'est pas du tout bien établi. Ce schéma de maison ne se répandra vraiment dans le Sud de la Gaule qu'à la période augustéenne.

### 2.3. La phase postérieure (9B)

Du fait de l'arasement des structures dû aux travaux agricoles post-antiques, les niveaux supérieurs de ce quartier sont fortement perturbés. Peu de couches archéologiques et de structures bâties peuvent être rattachées à cette phase.

Dans le secteur 1, un état d'abandon postérieur à l'utilisation de l'espace comme cuisine est marqué par une épaisse couche limoneuse [9133] qui recouvre toute la surface de la pièce; elle même est recouverte par remblai hétérogène et perturbé [9114].

En surface du secteur 2 ont été observés plusieurs tronçons de fondations de murs (MR434 et MR435) montrant une transformation de l'architecture antérieure. On signalera également la présence d'une fosse (FS545) d'un mètre de diamètre, à bord pentu [9127] et à fond horizontal. Elle était comblée d'un sédiment meuble [9126], de couleur jaune, et contenait du mobilier céramique gallo-romain. Cette fosse est placée dans l'angle sud-est du Secteur. Mais on notera surtout l'existence d'un tronçon de mur orienté est-ouest et situé à 1,5 m au nord du mur MR428, un autre tronçon perpendiculaire MR474. Ces éléments, bien que ténus, suggèrent l'existence d'une nouvelle façade qui repren-

drait l'alignement antérieur à la maison à cour, et marquerait ainsi le retour à l'ancien schéma urbanistique.

Dans la cour 5, le remblai de terre jaune qui marque la surface de fonctionnement de cet espace a été perforé par un puits [PT471] placé dans la partie sud-est, devant la porte du secteur 6. C'est une structure circulaire (diam. d'ouverture de 0,80 m) dont le cuvelage [9019] est constitué de petits blocs calcaires. Son comblement [9020] a été fouillé sur une épaisseur d'environ 0,20 m et a livré du mobilier gallo-romain. Cette construction est un indice tendant à prouver que ce secteur demeurera un espace non couvert (cour, jardin...)

Dans le secteur 6, le niveau supérieur, remanié [9018], a été décapé par les ouvriers. Il a permis de mettre en évidence un mur récent (MR452, dont seules les fondations sont conservées) de 3,70 m de long reposant sur les niveaux d'occupation de la maison à cour. Il est parallèle au mur MR 463 et placé à 0,40 m au Sud. Il pourrait limiter au Sud un espace de circulation d'un peu moins de deux mètres dont la façade nord serait marquée par le mur observé en surface du secteur 2.

### 3. Conclusion

La fouille en extension de cet îlot, associée à la réalisation de plusieurs sondages ponctuels, a permis l'étude d'un quartier qui a subi de profonds remaniements au IIe s. av. J.-C. (fig. 12). Pour la phase 9D, soit le premier quart du IIe s. av. n. è., on a pu établir l'organisation d'un schéma urbanistique proche de celui connu par ailleurs à Lattes. La topographie –nous somme ici au sommet du "tell" de Lattes– a entraîné certaines distorsions dans l'orientation et l'organisation de l'îlot. Cet élément sera sans doute un des points qui autorisera la transformation du quartier vers 175 av. n. è. Durant cette phase (9C), en réutilisant au maximum les structures antérieures et la voirie existante, sera mise en place une maison à cour à trois ailes selon un plan méditerranéen d'origine grecque ou italique. Les techniques de construction et les matériaux utilisés en

font très certainement une construction indigène ; c'est également ce que laissent imaginer les aménagements domestiques et le mobilier mis au jour qui n'accusent pas de sensibles différences par rapport à ceux rencontrés dans les habitations traditionnelles.

Cette demeure témoigne très certainement du désir d'une élite indigène d'accé-

der à un style de vie différent de celui de la majorité de la population lattoise. Si le plan utilisé traduit probablement l'influence des concepts architecturaux méditerranéens, il affirme plus encore une transformation radicale des modes de vie d'une certaine partie de la population indigène selon un phénomène qui à la fin de l'Age du fer semble toucher tout le Midi gaulois

(Py 1993, 237). Il ne semble pas que cette maison ait été occupée plus d'une ou deux générations. Ce quartier sera encore transformé au Ier s. av. n. è. (?) : peut être assiste-t-on nous alors à un retour vers un urbanisme plus traditionnel ou seule une cour –ou un jardin– marquée par la présence d'un puits perdure depuis la phase antérieure.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bouet 1988-89** : BOUET (A.)–L'apparition de la maison à cour de type méditerranéen en Gaule narbonnaise (IIe s. av. J.-C.-vers 40 ap. J.-C.). Université de Provence, Aix, 1988-1989, 139 p., XCIII pl.

**Dedet 1987** : DEDET (B.)–Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du fer. L'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard. Paris, CNRS, 1987, 230 p. (17e suppl. à la R. Archéol. Narb.).

**Fiches 1986** : FICHES (J.-L.)–Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986, 137 p. (DAF n°5).

**Gallet de Santerre 1968** : GALLET DE SANTERRE (H.)–Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune. *Rev. Archéol. Narb.*, 1, 1968, pp. 39-83.

**Garcia 1992** : GARCIA (D.)–Eléments d'architecture publique à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault). *Doc. Archéol. Mérid.*, 15, 1992, pp. 31-43.

**Gros 1992** : GROS (P.)–Rome ou Marseille? Le problème de l'hellénisation de la Gaule transalpine aux derniers siècles de la République. *Etudes Massaliètes*, 3 (1992), pp. 369-382.

**Husson 1983** : G. Husson, OIKIA, Le vocabulaire de la maison privée en Egypte d'après les papyrus grecs. Paris, La Sorbonne, 1983, 341 p.

**Louis, Taffanel 1955** : LOUIS (M.), TAFFANEL (O. et J.)–Le premier Age du fer Languedocien, I Les habitats, Bordighera-Montpellier, 1955.

**Martin 1974** : MARTIN (R.)–L'urbanisme dans la Grèce antique. Paris, Picard, 1974, 350 p.

**Pesando 1989** : PESANDO (F.)–La casa dei Greci. Milan, Longanesi, 1989, 270 p.

**Py 1992** : PY (M.)–Les fanums des Castels à Nages et de Roque-de-Viou (Gard). *Doc. Archéol. Mérid.*, 15, 1992, pp. 44-49.

**Py 1993** : PY (M.)–Les Gaulois du Midi. Paris, Hachette, 1993, 288 p.

**Solier 1979** : SOLIER (Y.)–Découvertes d'inscriptions sur plomb en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho (Sigean). *Rev. Archéol. Narb.*, XII, 1979, pp. 55-123.

**Solier, Fabre 1969** : SOLIER (Y.), FABRE (H.)–L'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude), fouilles 1966, 1967, 1968. *BSESA*, LXIX, 1969, pp. 69-106.